



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 37696

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon appelle particulièrement l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie au sujet de la création des postes IATOS à la Réunion. L'académie de la Réunion accuse un retard important depuis plusieurs années, quant au nombre de postes existants. En effet, le plan de rattrapage, mis en oeuvre depuis deux ans, devait instituer 550 postes IATOS (employés ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, santé et sociaux) en quatre années. Actuellement, ce sont seulement 167 postes qui ont été créés, de telle sorte qu'il lui demande s'il compte très prochainement mettre en place des mesures effectivement créatrices d'emploi à la Réunion.

Texte de la réponse

La situation et les besoins spécifiques de l'académie de la Réunion, qui font l'objet d'un suivi attentif depuis plusieurs années, ont donné lieu en 1998 à la mise en oeuvre d'un plan de rattrapage. Dans la limite des moyens votés en loi de finances 1998 et 1999, cette académie a déjà bénéficié d'un effort budgétaire significatif par la création de 167 emplois de personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, de service, de santé et sociaux (IATOS). Pour 2000, l'académie de la Réunion, dont les effectifs d'élèves représentent 1,9 % des effectifs globaux, est attributaire de 75 emplois de personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers et de service, soit 9,2 % des moyens nouveaux ouverts en loi de finances ; 10 de ces emplois ont été mis à la disposition du recteur dès le 1er janvier. Par ailleurs, afin d'adapter le dispositif médico-social à la progression de la population scolaire, le service local de promotion de la santé en faveur des élèves a été renforcé par 8 emplois (un médecin, 4 infirmières, 3 assistantes sociales), soit 5,3 % des créations budgétaires.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37696

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 1999, page 6642

Réponse publiée le : 6 mars 2000, page 1457